

Partie III

Louis est fiévreux, il a une rhinopharyngite, affection fréquente chez le nourrisson.

III-1. Indiquer le type de micro-organismes responsable de cette maladie (en sachant que le médecin prescrit un traitement symptomatique sans antibiotique).

III-2. Indiquer dans quel cas le médecin prescrit des antibiotiques.

III-3. Indiquer deux modes d'action des antibiotiques.

La contagion des micro-organismes peut être directe ou indirecte, d'où l'intérêt de mesures de prévention à leur égard.

III-4. Enoncer deux modes de contamination directe et deux modes de contamination indirecte :

- directe :

* -----

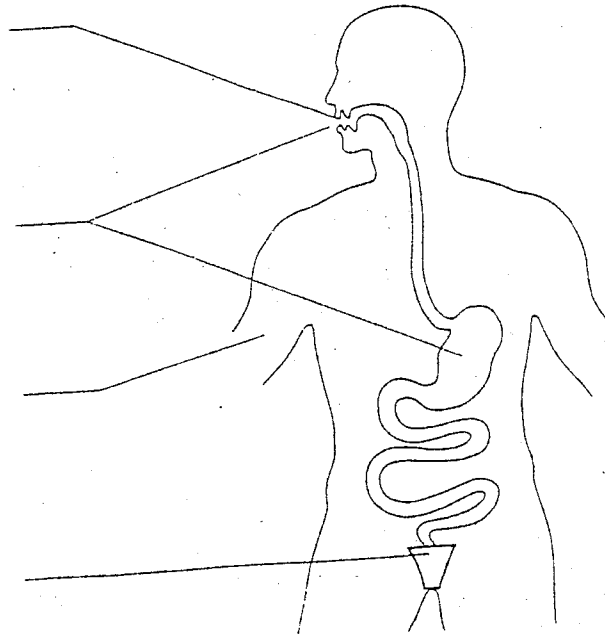
* -----

- indirecte :

* -----

* -----

III-5. Identifier sur le schéma les différentes voies de pénétration des micro-organismes.



III-6. Certains micro-organismes qui entrent dans un organisme humain ont un pouvoir pathogène.

III-6.1. Définir le pouvoir pathogène.

III-6.2. Indiquer et définir les types de pouvoirs composant le pouvoir pathogène.

* -----

* -----

III-7. Plusieurs procédés permettent de prévenir ou traiter la contamination.
Définir les procédés ci-dessous, après avoir identifié le troisième procédé :

1 - Prédésinfection :

2 - Désinfection :

3 - ----- :

DOCUMENT SMS

ANNEXE 1

Le congé de paternité
La lettre de préavis

LETTRE-TYPE DE DEMANDE DE CONGE DE PATERNITE
A ADRESSER PAR LE SALARIE A SON EMPLOYEUR
PAR LETTRE RECOMMANDÉE A/R
1 MOIS AU MOINS AVANT LE DEBUT SOUHAITE DU CONGÉ

Nom, Prénom
Adresse

Lieu, date
(1 mois au moins avant le début du congé)

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L.122-25-4 du code du travail, je vous informe que mon enfant est né (ou devrait naître) le « date », je souhaite bénéficier à partir du « date du début du congé » jusqu'au « date de fin de congé ».

Je vous joins la photocopie du livret de famille (ou de l'extrait d'acte de naissance ou bien encore du certificat médical attestant de la date prévue de la naissance).

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

« Signature »



l'Assurance Maladie
sécurité sociale

Méningite

Après le Puy-de Dôme en janvier dernier, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Atlantiques et les Landes vont faire l'objet d'une grande campagne de vaccination préventive contre la méningite bactérienne due au méningocoque C. Elle pourrait concerner quelques 350.000 personnes dans les trois départements, dont 55.000 dans les Hautes-Pyrénées.

Une décision qui n'est pas vraiment surprenante. Cette possibilité avait été évoquée pour la première fois le 16 août dernier après

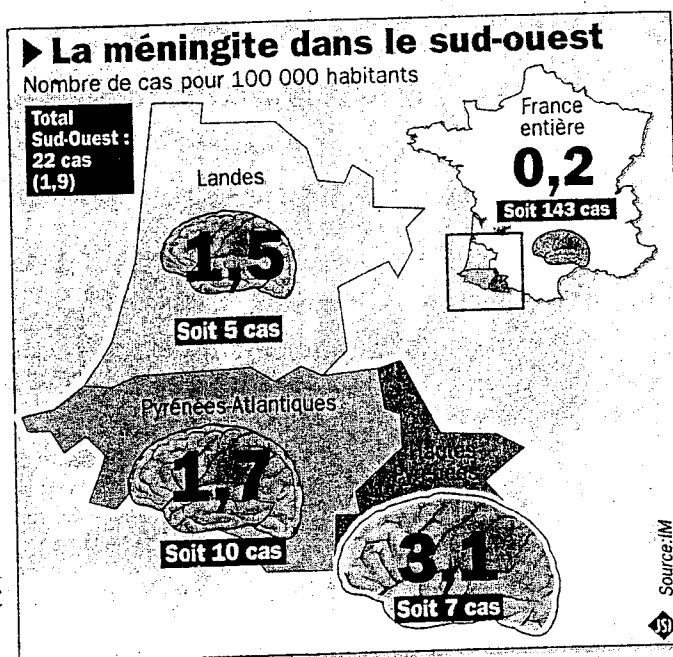
l'apparition d'un troisième cas mortel dans les Hautes-Pyrénées. Et très clairement envisagée, moins d'un mois plus tard, avec l'annonce d'un dixième cas.

Ce qui a décidé, ces derniers jours, la Direction générale de la santé à suivre l'avis positif du Comité technique des vaccinations, c'est l'existence d'un foyer épidémique important, très étalé dans l'espace et dans le temps dans cette partie du Sud-Ouest.

Au total, on a recensé 27 cas dont cinq mortels : dix dans les Hautes-Pyrénées (3 mortels), douze dans les Pyrénées-Atlantiques et cinq

dans les Landes, dont deux mortels. Plus inquiétant encore, le taux de prévalence de la maladie dans les Hautes-Pyrénées : 3,1 pour 100.000 habitants, soit un taux seize fois supérieur à la moyenne nationale.

Des chiffres qui, selon la Direction générale de la Santé, n'ont pourtant rien « d'alarmant » : « Il ne s'agit pas d'une vaccination en urgence mais d'une mesure préventive. L'objectif est de protéger individuellement les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans ; en particulier ceux qui vivent en collectivité, avant le début de l'hiver, période propice à l'apparition de nouveaux cas. Il vaut mieux parler d'une campagne de recommandation à la vaccination que d'une véritable campagne de vaccination ».



ANNEXE 2

Ce qu'il faut savoir

La méningite à méningocoque est une infection grave qui provoque une inflammation des membranes enveloppant le cerveau et la moelle épinière. Elle représente un quart de toutes les méningites bactériennes (600 cas/ an en

France), mais elle est mortelle dans 10 % des cas. Principales victimes, les enfants et les adolescents. La maladie se transmet par l'intermédiaire de sécrétions pharyngées (gouttelettes de salive) qui peuvent être émi-

ses jusqu'à 90 cm de distance par des malades ou des « porteurs sains ». Après une incubation de trois à sept jours, elle se manifeste par une forte fièvre, des maux de tête, des vomissements, une raideur de la nuque.

Centre Presse
du 11.10.02

Hervé MONZAT

A-IV-1.1. Identifier les informations portées sur l'étiquette et cocher le type de mentions correspondant.

Répondre dans le tableau ci-dessous.

	Informations	Mentions	
		obligatoires	optionnelles
1			
2			
3			
4			
5			
6			

A-IV-1.2. Cette compote peut être conditionnée dans des pots de matériaux différents. Nommer ces matériaux et justifier leurs utilisations :

* -----

* -----

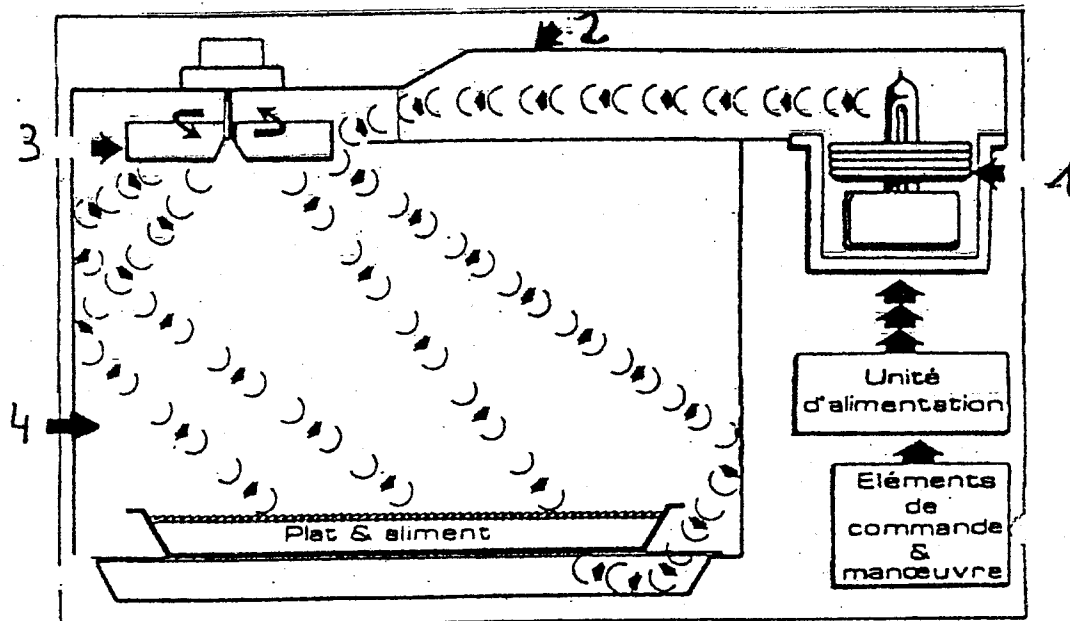
A-IV-1.3. Citer 4 avantages et 2 inconvénients de ces préparations pour bébés.

Avantages	Inconvénients
<input type="checkbox"/> ----- -----	<input type="checkbox"/> ----- -----
<input type="checkbox"/> ----- -----	<input type="checkbox"/> ----- -----
<input type="checkbox"/> ----- -----	
<input type="checkbox"/> ----- -----	

A-IV-2. L'enceinte à micro-ondes est utilisée pour réchauffer les petits pots.

A-IV-2.1. Citer 2 autres fonctions de cet appareil.

A-IV-2.2. Nommer les organes numérotés dans le schéma ci-dessous puis énoncer leur fonction.
Organiser les réponses sous forme d'un tableau.



Source EDF

A-IV-2.3. Expliquer la production de chaleur dans les aliments.

A-IV-2.4. Citer 2 précautions à prendre pour réchauffer un petit pot dans une enceinte à micro-ondes et justifier vos réponses.

B. NUTRITION

B-IV-1. L'apport nutritionnel des aliments homogénéisés ou aliments en pots pour bébé est différent de celui des produits frais comme nous le montre le tableau ci-dessous.

Pour 100g d'aliments	Protides g	Lipides g	Glucides g	Sodium mg	Energie (kJ)
Petit pot de pêche (dès 4 mois)	0,5	0,1	20	3	352
Compote de pêche fraîche	0,5	0,1	12	3	213
Petit pot haricots verts (dès 4 mois)	1,2	1,1	10,2	150	235
Haricots verts frais cuits	1	Traces	2	3	50
Légumes et bœuf (dès 6 mois)	2	8,5	2,4	80	267
Bœuf maigre + légumes	11	22	2	31,5	304

Source : Editions BPI

B-IV-1.1. Comparer la valeur nutritionnelle des 2 types de préparations pour les 3 exemples suivants :

- préparation à base de fruits :

- préparation à base de légumes verts :

- préparation à base de viande + légumes :

B-IV-1.2. Tirer une conclusion de cette comparaison.

B-IV-1.3. Enoncer une conséquence alimentaire possible chez l'enfant

Aux Etats-Unis, un enfant sur quatre est obèse. Même si les chiffres sont moins inquiétants en Europe, la fréquence de l'obésité infantile est en augmentation dans tous les pays exception faite de la Finlande.

Dr Laurence MIR Source Internet TOP SANTE.fr 10/10/02

B-IV-2.1. Proposer une définition de l'obésité.

B-IV-2.2. Indiquer 2 causes de l'obésité chez l'enfant.

* -----
 * -----

B-IV-2.3. Expliquer pourquoi le grignotage favorise la surcharge pondérale.

B-IV-3. Une répartition équilibrée de la ration alimentaire est indispensable au développement harmonieux de l'enfant.

B-IV-3.1. Compléter les menus d'une journée pour Max, 6 ans.

Petit déjeuner	Déjeuner	Goûter	Dîner
Lait	-----	Pain	
Céréales	Riz	-----	-----
-----	Gruyère	Jus de fruits	-----
	-----		Gâteau de savoie
	Pain et eau		Pain et eau

B-IV-3.2. Enoncer 2 arguments qui justifient la prise d'un petit déjeuner équilibré.

B-IV-3.3. Le petit déjeuner de Max, 6 ans, se compose d'une portion de 30g de céréales et de 125ml de lait (voir étiquette ci-dessous).

B-IV-3.3.1. Enoncer le rôle essentiel de chacun des constituants alimentaires numérotés sur l'étiquette

Valeurs Nutritionnelles Moyennes		
Pour 100g (% AJR*)	pour 30g + 125ml de lait demi-crème	
Energie		
392 kcal 1659 kJ	178 kcal	
Protéines		
7,7 g	6,6 g	
Glucides		
79,9 g	30,7 g	
dont sucres		
42,0 g	12,5 g	
Lipides		
4,6 g	3,4 g	
dont acides gras saturés		
2,8 g	2,0 g	
Fibres alimentaires		
3,5 g	1,0 g	
Sodium		
0,2 g	0,1 g	Intervient dans les échanges entre les cellules.
Vitamine C (25% des AJR)	51mg (85%) 17,5 mg	Contribue à l'absorption du fer par l'organisme.
Vitamine B1 (25% des AJR)	1,2mg (85%) 0,4 mg	ce sont les vitamines de l'énergie.
Vitamine B2 (35% des AJR)	1,4 mg (85%) 0,6 mg	l'énergie et aide à l'entretien du corps.
Vitamine PP (25% des AJR)	15,3 mg (85%) 4,7 mg	à partir de l'acide nicotinique.
Vitamine B6 (25% des AJR)	1,7 mg (85%) 0,5 mg	l'acide nicotinique.
Vitamine B5 (30% des AJR)	5,1 mg (85%) 1,9 mg	manque.
Vitamine B9 (25% des AJR)	170 µg (85%) 51 µg	Aident ton corps à fabriquer de nouvelles cellules.
Vitamine B12 (60% des AJR)	0,85 µg (85%) 0,6 µg	cellules.
Fer (25% des AJR)		
11,9 mg (85%)	3,6 mg	
Calcium (25% des AJR)		
267 mg (30%)	230 mg	Aide à la construction des os.

Rôle dans l'organisme

2

1

3

4

* AJR = Apports Journaliers Recommandés par la CE.
 (pour un bol : 30 g de CHOCAPIG + 125 ml de lait demi-crème).
 Chaque matin, un bol de CHOCAPIG couvre au moins 25% des AJR en 8 vitamines, fer et calcium.

B-IV-3.3.2. Calculer la valeur énergétique exprimée en kilojoules du petit déjeuner de Max. Les calculs doivent être apparents.

B-IV-3.3.3. Citer la part en pourcentage que doit représenter le petit déjeuner dans la ration énergétique de la journée.

B-IV-3.3.4. Nommer le groupe de vitamines auquel appartiennent les vitamines présentes dans les céréales.

B-IV-3.3.5. Citer la source principale de vitamine C.
